

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES U18-U15-U13 Procès-Verbal n°7 Réunion du Jeudi 27 avril 2023



Président	Patrick VAUCEL
------------------	-----------------------

Patrick VAUCEL	Présent	Vincent NOYER	Présent
J-Bernard ROUSSEAU	Excusé	Philippe VIVET	Excusé
Kévin ALLIOT	Excusé	Guillaume LEGLATIN	Présent
Pierre BERICH	Excusé	Meddy CHAUVINEAU	Excusé
Thierry FERNANDO	Présent	Vincent GARNIER	Excusé
Bernard GUEDET	Excusé	Florian FREMEAUX	Excusé
Julien GOUVERNEUR	Excusé	Julien BEAUFILS	Excusé
Nathalie DROUIN	Excusée		
Assiste :			

✚ Préambule :

- ✚ M. Patrick VAUCEL, membre du club des JS Coulaines (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Jean Bernard ROUSSEAU, membre du club des JS Coulaines (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Kevin ALLIOT, membre du club de US Oizé (522035), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Pierre BERICH, membre du club du FC Ecommoy (509947), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Bernard GUEDET, membre du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Thierry FERNANDO, membre du club des JS Coulaines (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Julien GOUVERNEUR, membre du club de l'US Bazouges (517454), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Vincent NOYER, du club de Beaumont SA (501978), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Philippe VIVET, membre du club du CO Château du Loir (501898), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Guillaume LEGLATIN, membre du club de l'AS Le Mans Villaret (525613), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Nathalie DROUIN, membre du club du VS Fertois (500351), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- ✚ M. Florian FREMEAUX, Meddy CHAUVINEAU Vincent GARNIER, ETD du DISTRICT de la SARTHE, pourront prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.

- ✚ Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 Euros sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

1. Validation du PV précédent

Validation du PV6 du 23 mars 2023.

2. Validation des forfaits au 27/04/2023

Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match	Date
U18 Division 1 / 2	A	511348	Ent Loir Et Berce 21	FM 25602143	58121.1 25/03/2023
		528701	La Chap St Aubin Ams 21	FM 25602147	58125.1 01/04/2023
		564267	Gj Sud Est Manceau 22	FM 25602148	58126.1 01/04/2023
U18 Division 2 / 2	A	501961	La Fleche Rc 23	FM 25602230	58163.1 15/04/2023
		553698	Arnage Pontlieue Us 22	FM 25602220	58153.1 25/03/2023
U18 Division 2 / 2	B	501978	Beaumont Sa 21	FM 25602298	58184.1 22/04/2023
		502201	Ent. Marol Courgains 21	FM 25602318	58204.1 01/04/2023
		502545	Ent.Bonnetable 24	FM 25602323	58209.1 15/04/2023
		582658	Ent. Connerré/Luart 22	FM 25602309	58195.1 25/03/2023
U17 Division 1 / 2	A	502544	Coulaines Js 1	FM 25602402	58243.1 01/04/2023
U17 Division 2 / 2	A	500351	La Ferte Bernard Vs 1	FM 25602427	58268.1 25/03/2023
U13 Division 1 / 2	A	502267	Ent. Apbfc Chantenay 1	FM 25611259	58623.1 15/04/2023
		582415	Gj Vjspp 1	FM 25611257	58621.1 15/04/2023
U13 Division 3 / 2	A	546483	Le Mans Glonnieres 1	FM 25635336	59489.1 25/03/2023
		581664	Le Mans Inter 4	FM 25635334	59487.1 25/03/2023
		582168	Ent Brette Challes 2	FM 25651552	59532.1 25/03/2023
U13 Division 3 / 2	G	518740	Ruaudin As 2	FM 25612350	59022.1 25/03/2023
		521706	Ent.Laigne St Ouen 1	FM 25612349	59021.1 25/03/2023

3. Validation des résultats et classements au 24/04/2023

4. Matches non joués – Report sans accord du district (avec accord des 2 clubs)

5. Courriers

- Suite à certains retours de clubs concernant les amendes appliquées pour FMI non réalisées, il s'avère qu'elles étaient pour certaines injustifiées suite aux explications fournies par les clubs en cause (envoi FDM papier dans les délais). Il a été décidé d'appliquer les sanctions uniquement si :
 - o FMI ou FDM non transmises dans les délais (J+4)
 - o Si aucune information n'est donnée si match non joué (forfait, report ou autre).
- Création pour la saison prochaine d'un nouveau GJ « Maine Cœur de Sarthe » entre les clubs de La Bazoge FC, Neuville AS, Joué la Guierche FC, AS St Jean d'Assé, Ste Jamme Sp. → avis favorable de la commission
- Candidature du CS CHANGE pour accueil des finales de coupes et challenges Jeunes M et F le samedi 3 juin 2023 → validation de la commission.
- Modalités de candidatures en championnat régional 2023/2024
 - o Rappel cahier des charges et RG championnats régionaux Jeunes
- Application des sanctions suite à des rencontres suivantes sans information malgré rappel :
 - o U13-D3A du 18/03/2023 : Ent Brette Challes 1 – JS Parigné l'Evêque
 - o U13-D3D du 25/03/2023 : Courgains 1 – Ent Champfleu

⇒ Match perdu par pénalité aux équipes recevantes

6. Dossiers

Match N° 25795230 du 15/04/2023- CDU18 - Le Mans Union Sud 1 - GJ Nord-Est Manceau 2

Objet : Match arrêté à la 89^{ème} minute

La commission,

- Prend connaissance des pièces du dossier –
- Constate que l'équipe du GJ Nord Est Manceau a quitté le terrain avant la fin réglementaire de la rencontre –
- Conformément à l'article 8 alinéa 6 des Coupes des Jeunes : « Toute équipe abandonnant la rencontre est considérée comme ayant déclaré forfait sur le terrain », décide de donner match perdu par forfait à l'équipe du GJ Nord Est Manceau 2.

Match N° du 15/04/2023- CHU18 – Ent Spay Cheminots 1 – Moncé en Belin Es 1 du 08/04/2023

Objet : Comportement dirigeants et supporters

La commission,

- Prend connaissance des pièces du dossier –
- Constate que la rencontre a été à son terme –
- Entérine le résultat acquis sur le terrain à savoir 3-3, tab 3-4.

Match N°25611127 - Allonnes Js 1 - Le Mans Villaret As 1 – U13 Elite du 25/03/2023

Objet : Plainte du club de l'AS Le Mans Villaret concernant l'arbitre de la rencontre

La commission,

- Prend connaissance des pièces du dossier –
- Prend connaissance des décisions de la Commission de Discipline –
- Décide de classer le dossier.

Match n°25611256- Le Mans Inter 1 – Auvers Poille Brulon FC 1 - U13 – D1 du 15/03/2023

Objet : Match arrêté à la 10^{ème} minute suite blessure joueur APB

La commission,

- Reprend le dossier –
- Décide de donner match à rejouer le samedi 20 mai 2023.

Match n° 25605225 – Le Mans Asptt 1 Le Mans Cheminots Cs 1- U15 – D3 Poule B du 15/04/2023

Objet : Match arrêté à la 15^{ème} minute

La commission,

- Prend connaissance des pièces du dossier –
- Décide de mettre sa décision en délibéré dans l'attente des attendus de la commission de discipline.

7. Organisation des Coupes

¼ de finale du challenge et ½ finale de coupe le samedi 20 mai → validés

½ finale challenge le samedi 27 mai 2023

Finale : le samedi 3 juin à Changé (présence : V. Noyer, G. Leglatin, V. Garnier, P. Vaucel, V. Garnier + Com Féminines)

Prévoir une réunion d'organisation (président district, P. Vaucel, V. Garnier, Com Fém) + club CS Changé

Coupe et challenge U13 M & F => samedi 27 mai 2023 à Parigné l'Evêque

Présence pour la CJ : P. Vivet, J. Gouverneur, T. Fernando, M. Chauvineau, P. Vaucel

	COUPE GOSNET		CHALLENGE du District
Qualifiés	LE MANS 3	Qualifiés	PAYS DE SILLE 1
	LA BAZOGE1		LE MANS SABLONS 2
	ALLONNES 1		LA FLECHE 2
	LA FLECHE 1		SPAY 2
	SARGE 1		SAVIGNE L'EVEQUE 1
	CHANGE 1		U12 LE MANS GAZELEC
	LE LUDE 1		VAL DE SARTHE 2
	ENT. OIZE CERANS 1		COULAINES 2
	U12 ST SAT / LA MILESSSE		FYE 1
	MULSANNE / TELOCHE 1		LE MANS SUD 2
Meilleurs 2ème	USAP 1	Meilleurs 2ème	SARGE 2
	SABLE 2		BONNETABLE 2

8. Questions divers / Tour de Table

- Pas d'organisation de Play-off les 20 et 27 mai 2023 (week-end férié, Ascension, Pentecôte)
- Information sur les journées de Beach Soccer à Brulon les mercredi 7 juin pour les garçons à Brulon et mercredi 21 juin pour les filles à La Flèche.

Prochaine réunion : Jeudi 25 mai 2023 - 18h00

Président de la commission CDOC JEUNES,
Patrick VAUCEL

